

# Orientation 2 L'emploi des personnes en situation de handicap en Occitanie

Les personnes en situation de handicap ont plus de difficultés que le reste de la population pour accéder à l'emploi. Ainsi, au niveau national, le taux d'emploi s'inscrit en 2022 à 38 % pour les personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap et à 52 % pour les personnes s'estimant limitées par un handicap et un problème de santé durable. Pour l'ensemble de la population, le ratio s'élève à 68 %. Le taux de chômage ressort à respectivement 12 %, 11 % et 7 %.

## Proportion des 25-59 ans ...

Source : Enquête Vie quotidienne et santé 2021 – Traitement Carif-Oref Occitanie

Départements	... ayant une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie	... considérant avoir un handicap
Ariège	9,1	11,7
Aude	11,8	13,4
Aveyron	11,3	14,1
Gard	8,7	10,5
Haute-Garonne	8,3	10,3
Gers	10,6	10,8
Hérault	8,7	10,6
Lot	10	11,1
Lozère	10,2	12,1
Hautes-Pyrénées	10,4	12,1
Pyrénées-Orientales	11,7	13,2
Tarn	12,3	12,1
Tarn-et-Garonne	10,6	12,4
Occitanie	9,6	11,3

En Occitanie à la fin 2022, la part des 20-64 ans bénéficiant d'une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est estimée à un peu moins de 8 %, proportion s'inscrivant entre 4,2 % dans le Gers et 13,9 % dans l'Aude selon les MDPH. De façon plus large, 9,6 % des 25-59 ans déclarent avoir une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie en 2021 dans l'enquête Vie quotidienne et santé, soit 1,5 point de plus que la moyenne nationale. Le taux le plus faible est enregistré en Haute-Garonne (8,3 %), tandis que le plus élevé est observé dans le Tarn (12,3 %).

## L'emploi des personnes en situation de handicap<sup>1</sup> dans le secteur privé

En 2022, un peu moins de 8 500 entreprises sont assujetties à l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) en Occitanie. Elles emploient de l'ordre de 752 400 salariés, soit environ la moitié des effectifs salariés du secteur privé dans la région.

Près de 45 400 personnes en situation de handicap sont présentes dans ces entreprises (+ 4,6 % sur un an). À titre de comparaison, l'emploi salarié dans le secteur privé dans les établissements de 20 salariés ou plus au progressé sur la même période de 2,5 % (source : AcoSS). Après majoration pour les personnes âgées d'au moins 50 ans et prise en compte du temps de travail des personnes concernées (temps partiel, adaptation du

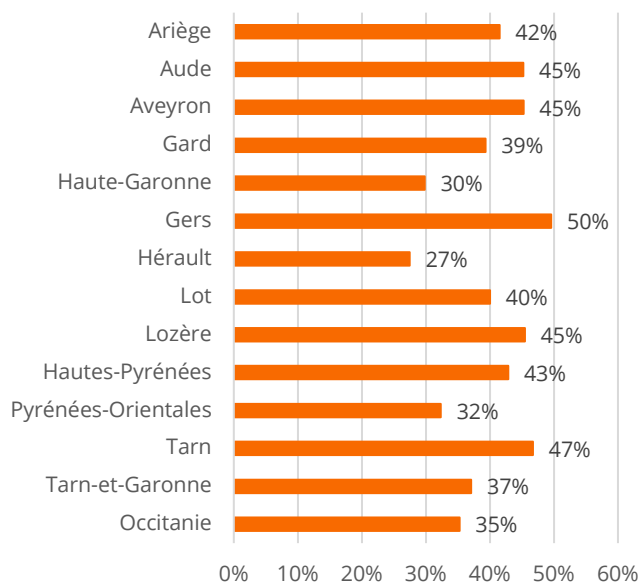
poste de travail, etc.), un peu plus de 36 000 travailleurs en situation de handicap sont dénombrés (+ 1,6 % sur un an). Le taux d'emploi direct en ETP après majoration ressort ainsi à 4,8 % dans la région (stable sur un an), contre 4,5 % pour la France<sup>2</sup>. Au niveau des territoires, l'emploi de personnes en situation de handicap en ETP après majoration diminue dans cinq départements entre 2021 et 2022, notamment la Lozère (- 7,4 %) et l'Ariège (- 6,7 %). Il augmente partout ailleurs, le Gard affichant la hausse la plus prononcée (+ 7 %).

Globalement, les entreprises assujetties en Occitanie emploient 88 % des effectifs en situation de handicap qu'elles devraient employer : c'est le taux d'atteinte directe de l'OETH. Ce ratio – stable sur un an – se situe 7 points au-dessus de la moyenne nationale. Au niveau départemental, l'indicateur approche ou dépasse les 100 % dans huit territoires (dont 118 % en Ariège et 115 % dans le Gers). L'Hérault affiche la part la plus faible (78 %) devant la Haute-Garonne et le Lot (83 %).

Dans le détail, 35 % des entreprises assujetties occitanes emploient au moins autant de bénéficiaires qu'attendu (contre 29 % pour le national), ratio évoluant entre 27 % dans l'Hérault et 50 % dans le Gers. Cette proportion diminue avec la taille d'entreprise et diffère fortement selon le secteur d'activité. Elle atteint ainsi un point haut de 45 % dans l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et affiche un minimum dans l'Information et communication (19 %). Par conséquent le taux d'emploi direct majoré s'inscrit entre 2,6 % dans l'Information et communication et 5,8 % dans l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.

## Part des entreprises atteignant l'objectif d'emploi de travailleurs handicapés en 2022

Source : Dares – Traitement Carif-Oref Occitanie



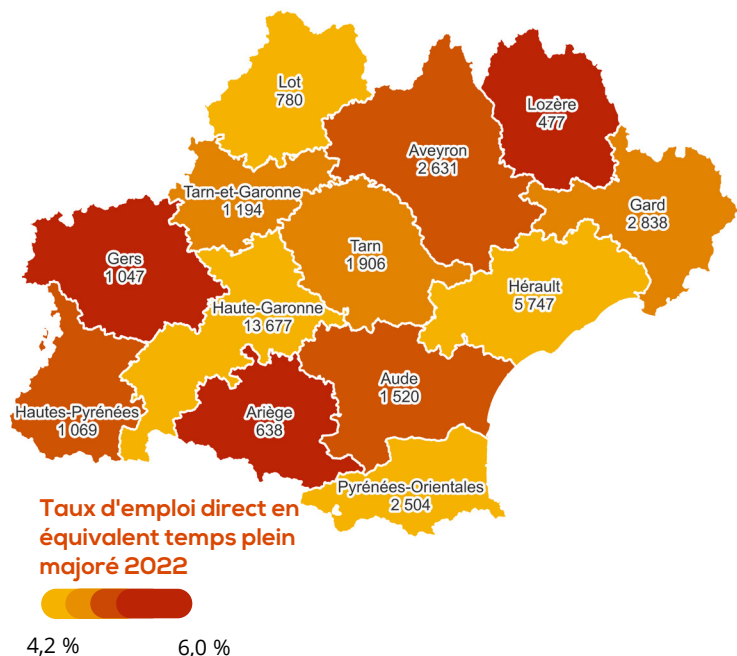
<sup>1</sup> Voir « L'emploi des travailleurs handicapés en Occitanie en 2022 », Carif-Oref Occitanie, juin 2022.

<sup>2</sup> Dares, novembre 2023, « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2022 ».

Le taux d'emploi direct après majoration s'inscrit entre 4,2 % dans l'Hérault et 6,1 % dans le Gers. Entre 2020 et 2022, la tendance est à la hausse dans six départements (en particulier dans le Gard et le Tarn-et-Garonne). Une stabilisation se dessine dans quatre autres départements et une baisse est observée dans les trois derniers (notamment en Lozère).

### Travailleurs handicapés en ETP après majoration et taux d'emploi en 2022

Source : Dares - Traitement Carif-Oref Occitanie



Plusieurs facteurs peuvent expliquer les écarts observés sur les différents indicateurs (taux d'atteinte et taux d'emploi) entre les départements et les secteurs d'activité.

C'est d'abord le cas de la structure démographique et de la pyramide des âges, puisqu'une proportion importante des plus de 50 ans sur un territoire ou dans un secteur entraîne un plus fort effet de la majoration.

La structure du tissu productif est également de nature à peser sur ces indicateurs. En effet, une surreprésentation de petites - resp. de grandes - entreprises aura tendance à tirer vers le bas - resp. le haut - les ratios.

Enfin, la présence d'emplois spécifiques à certains secteurs (Emplois exigeant des conditions d'aptitudes particulières, Ecap) peut accentuer les écarts. Ces emplois permettent aux entreprises n'atteignant pas le taux d'emploi de 6 % de diminuer la contribution financière qu'elles devraient verser. Par conséquent, les secteurs les plus concernés peuvent afficher un taux d'atteinte et un taux d'emploi plus bas que ce qui serait attendu.

### L'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique

Dans la fonction publique, près de 18 300 bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont recensés en 2022<sup>3</sup>, en hausse de 3,6 % sur un an. Si ce mouvement est observé dans les trois fonctions publiques, la Fonction publique

territoriale (FPT) est particulièrement concernée, avec une progression de 4,3 %. Cette dernière regroupe les deux tiers des bénéficiaires de l'OETH dans la région, proportion nettement supérieure à la moyenne nationale (44 %). La Fonction publique hospitalière (FPH) en concentre 28 %, suivie par la Fonction publique d'État (FPE), à 7 %.

Le faible poids de la FPE (hors employeurs nationaux) se traduit par des évolutions volatiles du nombre de BOE difficilement exploitables au niveau départemental. Dans la FPT, le nombre de bénéficiaires augmente fortement dans la quasi-totalité des territoires (entre + 2,3 % en Lozère et + 9,8 % dans le Gers), seul l'Hérault affichant une stabilisation. La situation est plus contrastée pour la FPH, où le nombre de BOE progresse dans huit départements (entre + 1,9 % dans le Tarn et + 6,9 % dans le Lot) et diminue ailleurs (entre - 0,8 % en Haute-Garonne et - 8,3 % dans le Gers).

### Répartition des bénéficiaires de l'OETH dans la fonction publique en 2022<sup>3</sup>

Sources : FIPHFP, Open data de la Caisse des dépôts - Traitement Carif-Oref Occitanie

Départements	Bénéficiaires de l'OETH dans la fonction publique en 2022			
	% FPE	% FPH	% FPT	BOETH
Ariège	1%	40%	59%	448
Aude	2%	26%	72%	1 267
Aveyron	3%	47%	50%	539
Gard	2%	35%	64%	2 178
Haute-Garonne	13%	20%	67%	5 310
Gers	1%	34%	65%	653
Hérault	11%	25%	64%	3 542
Lot	1%	37%	62%	454
Lozère	1%	43%	56%	239
Hautes-Pyrénées	2%	39%	59%	875
Pyrénées-Orientales	4%	27%	69%	1 232
Tarn	1%	28%	72%	955
Tarn-et-Garonne	1%	34%	65%	604
Occitanie	7%	28%	65%	18 296

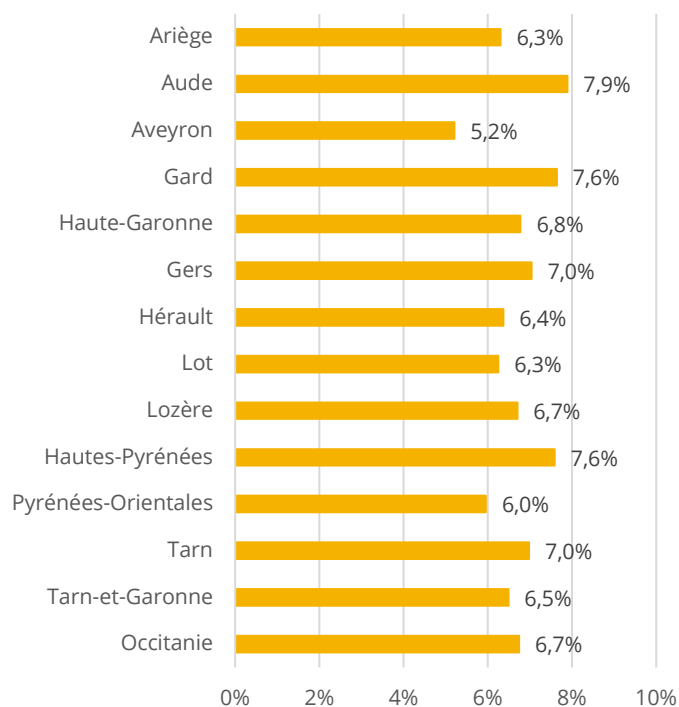
Au niveau régional, le taux d'emploi direct s'élève à 6,7 % (+ 0,1 point sur un an), contre 5,4 % pour la France. En Occitanie, le résultat pour la fonction publique d'État (5,1 %, + 0,2 point) s'inscrit en-deçà de ceux pour la fonction publique hospitalière (6,2 %, stable) et territoriale (7,2 %, + 0,1 point). Pour la France entière la situation est similaire, avec un taux d'emploi qui est le plus important dans la FPT (6,7 %), suivi par la FPH (5,5 %) et la FPE (4,4 %).

<sup>3</sup> Champ : employeurs de la fonction publique hors employeurs nationaux.

La situation par département est hétérogène, avec un taux s'établissant entre 5,2 % dans l'Aveyron et 7,9 % dans l'Aude. Le ratio progresse légèrement dans la quasi-totalité des territoires, à l'exception de l'Hérault (stable, à 6,4 %) et de la Lozère (- 0,3 point, à 6,7 %).

### Taux d'emploi direct dans la fonction publique en 2022

Source : FIPHFP, Open data de la Caisse des dépôts – Traitement Carif-Oref Occitanie



Par fonction publique, le taux d'emploi dans la FPE est le plus faible, quel que soit le département, entre 2,2 % en Lozère et 6,7 % dans le Gard. Le ratio dans la FPT est quasiment partout le plus élevé, atteignant entre 5,1 % dans l'Aveyron et 8,6 % dans les Hautes-Pyrénées, sauf dans le Lot, où le taux d'emploi direct dans la FPH le dépasse (6,5 % contre 6,2 %).

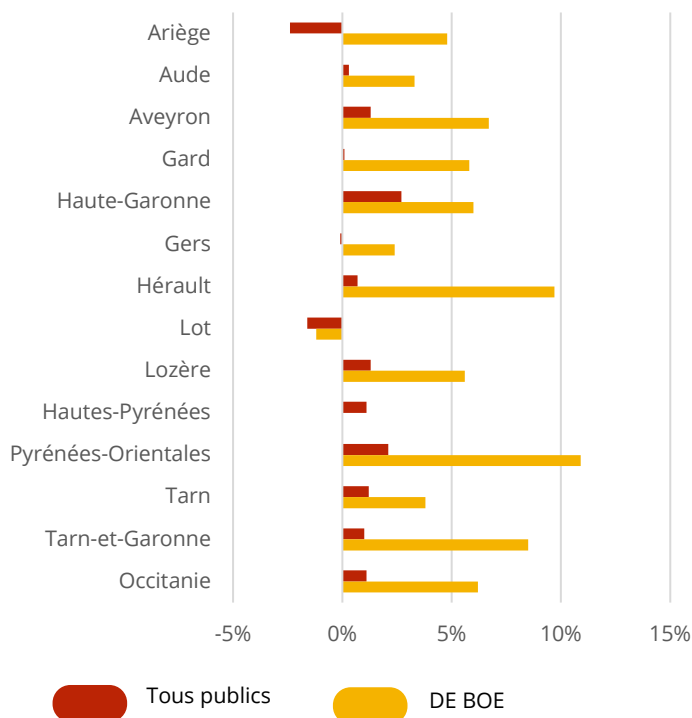
## Les demandeurs d'emploi en situation de handicap

Fin 2023, plus de 556 700 demandeurs d'emploi sont inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B ou C en Occitanie (+ 1,1 % sur un an).

À l'exception de l'Ariège et du Lot, où leur nombre diminue de respectivement 2,4 et 1,6 %, ils sont en progression dans la majorité des départements, en particulier en Haute-Garonne (+ 2,7 %) et dans les Pyrénées-Orientales (+ 2,1 %). Dans le même temps, le nombre de Demandeurs d'emploi bénéficiaire de l'obligation d'emploi (DE BOE) augmente sensiblement (+ 6,2 %), à 54 000. Il avait atteint un point bas de plusieurs années à 51 200 en octobre 2022 et était resté stable plusieurs mois avant de repartir fortement à la hausse à partir de juin 2023. Il ressort ainsi fin 2023 à son niveau le plus élevé depuis décembre 2019.

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023

Source : France Travail – Traitement Carif-Oref Occitanie



Ce mouvement est observé dans la majorité des départements, la hausse étant particulièrement marquée dans les Pyrénées-Orientales (+ 10,9 % sur un an), l'Hérault (+ 9,7 %) et le Tarn-et-Garonne (+ 8,5 %). Une stabilisation à bas niveau est en revanche enregistrée dans le Lot et les Hautes-Pyrénées.

Fin 2023, 10 % des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi en Occitanie. Le Gers et les Hautes-Pyrénées se distinguent par une surreprésentation de cette catégorie (14 % des demandeurs d'emploi sont concernés), tandis que les départements les plus peuplés affichent une proportion légèrement inférieure (8 % dans l'Hérault et 9 % en Haute-Garonne et dans le Gard).

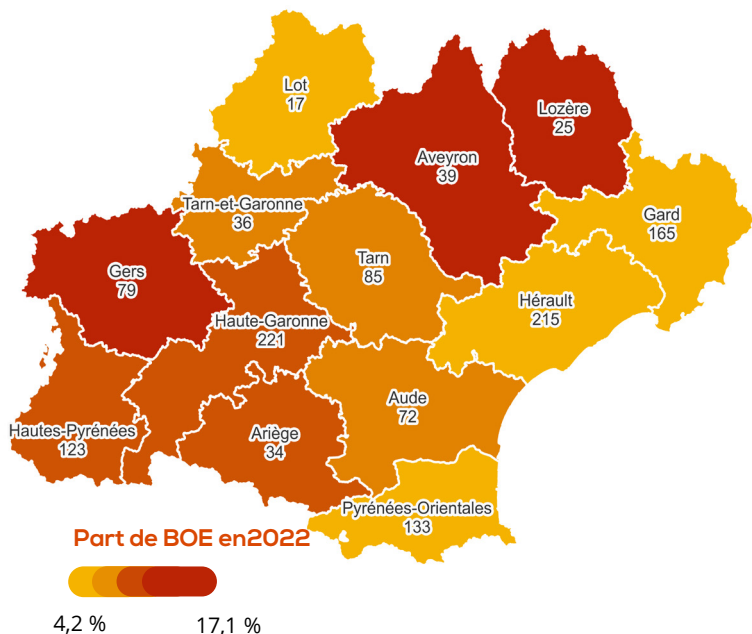
## Les immersions en entreprises

Les Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) permettent à une personne bénéficiant d'un accompagnement personnalisé de découvrir un métier ou un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel ou d'initier une démarche de recrutement.

En Occitanie, plus de 16 500 jeunes accompagnés par les missions locales ont bénéficié d'une PMSMP en 2023 (- 5 % sur un an). Une baisse a été observée dans la majorité des départements, notamment l'Aude (- 16 %), la Haute-Garonne (- 14 %) et l'Hérault (- 14 %), tandis que les plus fortes progressions ont été enregistrées dans le Gers (+ 11 %) et le Gard (+ 9 %). Parmi ces jeunes, 8 % sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (+ 2 points sur un an), soit un peu plus de 1 200 (+ 11 % sur un an). Leur nombre augmente dans la plupart des départements, de sorte qu'ils représentent désormais entre 4 % des bénéficiaires de PMSMP dans le Lot et 17 % en Lozère.

## Part de PMSMP par département

Source : Missions locales - Traitement Carif-Oref Occitanie



## Les entreprises adaptées et les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

La région dénombre 87 entreprises adaptées en 2024 (+ 4 sur un an), réparties dans l'ensemble des départements. Elles regroupent 93 établissements, situés majoritairement dans les départements les plus peuplés. Par rapport à 2022, le nombre de structures augmente dans quatre départements, diminue dans le Gers (de 3 à 2 établissements) et se stabilise ailleurs. Près de 2 300 postes en Équivalent temps plein (ETP) sont occupés par des travailleurs handicapés dans ces établissements (+ 4,9 % entre 2021 et 2022). Le mouvement est particulièrement marqué dans le Gard (+ 22 %, à 983) et la Haute-Garonne (+ 7,5 %). Dans le même temps, une baisse est enregistrée dans cinq départements, dont l'Aude (- 8,2 %) et l'Aveyron (- 4 %).

Les ESAT sont pour leur part répartis de façon un peu plus homogène dans les départements, la Lozère en comptant le minimum (3) et l'Hérault le maximum. Le nombre de places autorisées dépasse les 10 300.

## L'emploi accompagné

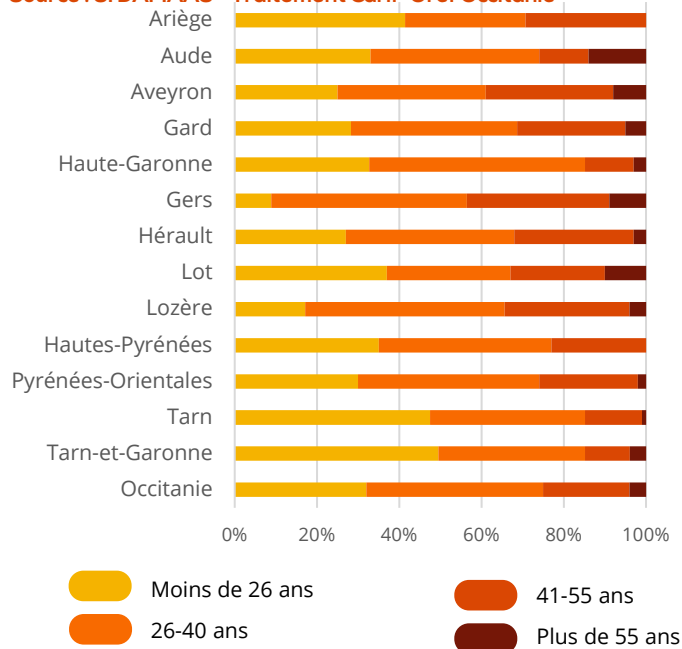
Les Plateformes emploi accompagné (PEA) proposent un accompagnement médico-social et à visée d'insertion professionnelle qui permet l'accès, le maintien et l'évolution dans l'emploi en milieu ordinaire de travail<sup>5</sup>.

Un peu plus de 260 entrées dans ces structures ont été recensées dans la région en 2023, pour un cumul total de près de 1 040 entrées. À la fin 2023, 718 personnes sont suivies par les Plateformes emploi accompagné (PEA), réparties sur l'ensemble de la région. Les trois départements les plus peuplés en concentrent la moitié.

Globalement, les femmes représentent la moitié ou moins des personnes accompagnées, le Lot affichant le résultat le plus faible (23 %), la Lozère faisant figure d'exception (61 %). Par âge, les 26-40 ans concentrent la plus grande part des personnes suivies dans la majorité des départements, notamment en Haute-Garonne (53 %). Ailleurs, ce sont les moins de 26 ans qui sont les plus représentés, en particulier dans le Tarn-et-Garonne (50 %) et le Tarn (48 %). Au niveau régional, les plus de 40 ans sont assez peu présents (25 % de l'ensemble), leur poids ne dépassant les 40 % que dans le Gers. Un peu plus de 4 personnes suivies sur 10 sont en emploi en milieu ordinaire, contre 5 sur 10 au national. La proportion s'établit entre 28 % dans le Tarn et 61 % en Lozère.

## Personnes accompagnées par âge et département fin 2023

Source : SI DAMAAS - Traitement Carif-Oref Occitanie



En 2023, sur les quelques 160 personnes sorties de l'accompagnement en Occitanie, moins de 30 % sont en emploi, avec des disparités territoriales marquées. Ainsi, le ratio s'inscrit à environ 10 % dans le Lot, la Lozère, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales. La situation est proche de la moyenne dans l'Hérault, le Tarn et le Tarn-et-Garonne tandis qu'elle est nettement plus favorable dans l'Aude, la Haute-Garonne et le Gers.

<sup>4</sup> Voir « Les chiffres clés Occitanie, édition 2023 », Drets Occitanie.

<sup>5</sup> Voir <https://www.occitanie.ars.sante.fr/les-plateformes-emploi-accompagne>.